



Commune de Réau

Canton de Combs-la-Ville
Département de Seine-et-Marne

Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 077-217703842-20260401-DEL_2026_017-DE

DEL n°2026/017

Délibération du Conseil Municipal du 1^{er} avril 2026

L'an deux mil vingt-six et le premier avril à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à la salle des fêtes de Réau, sous la présidence de Monsieur Alain AUZET, Maire de REAU.

Date de convocation :	25/03/2026	Nombre de conseillers municipaux : 19		
Date d'affichage :	25/03/2026	En exercice : 19	Présents : 17	Votants : 19
Présents : (17) Mmes ARZUR Elodie, BONNOMET Muriel, DA SILVA Marta, KLECZINSKI Nathalie, LETACHE Angélique, PADUA Elisabeth, PADUA Virginie, PROFFIT Florence, VIMONT Isabelle. MM. AUZET Alain, BA IDRISSE Farid, CORMIER Stéphane, ESCARGUEL Joffrey, LEQUERTIER Sébastien, MARTIAL Pierre-Louis, SIMONNET Pascal, VICTOR Jordan. Absents excusés : (00) Absents : (00) Représentés : (02) Mme REGANHA Maria par Mme ARZUR Elodie M. MARTIAL Laurent par M. MARTIAL Pierre-Louis				
Secrétaire de séance : Mme PADUA Virginie				

Objet : DEBAT SUR LA PETITION REÇUE DE LA PART DE L'ASSOCIATION « MIEUX VIVRE REAU ».

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire,
Le Conseil Municipal ;
Sur rapport de Monsieur le Maire ;

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 1112-16 du CGCT ;

Vu la demande d'exercice du droit de pétition reçue le 10 février 2026 ;

Vu l'accusé de réception adressé par mail le 12 février 2026 et par courrier RAR le 23 février 2026 par le Maire de REAU ;

Considérant l'information donnée au Conseil Municipal sur cette demande lors de la séance du 23 février 2026 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par

POUR : 16 voix (Mmes BONNOMET Muriel, DA SILVA Marta, KLECZINSKI Nathalie, LETACHE Angélique, PADUA Elisabeth, PADUA Virginie, PROFFIT Florence, VIMONT Isabelle MM. AUZET Alain, BA IDRISSE Farid, CORMIER Stéphane, LEQUERTIER Sébastien, MARTIAL Pierre-Louis, SIMONNET Pascal, VICTOR Jordan).

CONTRE : 00 voix

ABSTENTION : 03 voix (Mme ARZUR Elodie, Mme REGANHA Maria représentée par Mme ARZUR Elodie, M. ESCARGUEL)

INVITE le Conseil Municipal à se prononcer sur l'exercice du droit de pétition formulé par l'association Mieux Vivre à REAU ;

CONSTATE que le droit de pétition soumis au conseil municipal n'invite pas ce dernier à se prononcer dans un sens déterminé au regard des questions soumises à l'assemblée ;

DECIDE en conséquence de ne pas délibérer sur les questions soumises au titre du droit de pétition.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les actes administratifs nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

En Mairie le 1^{er} avril 2026

Le Secrétaire de séance

Virginie PADUA

Le Maire
Alain AUZET





Association Mieux Vivre Réau
Chez Guillaume Krauss
5 allée d'Esseaune
77550 Réau

REÇU LE
16 FEV. 2026

Mairie de Réau
2 rue de la Croix des Anges
77550 Réau
A l'attention de Monsieur Auzet,
Maire

Réf : 020126/GB


Réau, le 16/02/2026

Objet : Remise en mains propres du courrier de demande d'inscription à l'ordre du jour du Conseil Municipal de la pétition « Révision du PLU : Y-a-t-il un pilote dans le village de Réau ? », et de ses annexes

BORDEREAU DE REMISE EN MAINS PROPRES

Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les documents désignés dans ce bordereau. Aussi, merci de nous renvoyer ce bordereau dûment signé par vos soins en retour.

Quantité	Désignation	Observations
1	Avenant n°1 au marché 2016-0020 Demande d'inscription pétition	Courriers et ses annexes avancés par mail le 10 février 2026.
1	Demande d'inscription de la pétition au CM - annexe 1	
1	Demande d'inscription de la pétition au CM - annexe 2	
1	Demande d'inscription de la pétition au CM - annexe 3	
Soit 4 pièces	A REMPLIR PAR LE DESTINATAIRE <u>Commentaires :</u>	Le 16 / 02 / 2026 <u>Nom :</u> <u>Signature :</u> 

Vous en souhaitant bonne réception,

Guillaume KRAUSS